



Direction des Affaires Juridiques
et de la Commande Publique
Service des Assemblées

Mont de Marsan, le 27 FEV. 2024

CONVOCAATION

Objet : Conseil Communautaire du 05 mars 2024.

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil Communautaire à laquelle vous êtes prié(e) de bien vouloir assister, aura lieu le :

**05 mars 2024 à 18h00,
Au siège de Mont de Marsan Agglomération
575 Avenue du Maréchal Foch
40 000 Mont de Marsan**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance ainsi que les projets des délibérations s'y rapportant.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

**Charles DAYOT
Président,
Maire de Mont de Marsan**



En cas d'empêchement et de rédaction d'un pouvoir, veuillez transmettre celui-ci à l'adresse suivante: assemblees@montdemarsan-agglo.fr



Direction des Affaires Juridiques
et de la Commande Publique
Service des Assemblées

ORDRE DU JOUR

Conseil Communautaire du 05 mars 2024

1. Procès-verbal de la séance du 07 février 2024.
2. Compte rendu des décisions du Président.

I – Cohésion sociale

3. Attribution d'un Fond de concours au CD40 pour la construction de la Maison de l'Autisme.

II – Egalité femmes/hommes

4. Présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes/hommes – Année 2023.

III – Développement durable et transition écologique

5. Présentation du rapport sur la situation en matière de développement durable de Mont de Marsan Agglomération – Année 2023.
6. Débat sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR).

IV – Éducation – Jeunesse

7. Dispositif « Petits déjeuners » - Prévention et lutte contre les inégalités alimentaires dans les écoles primaires en difficulté sociale. Convention de partenariat pour l'année scolaire 2023/2024 avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) des Landes.
8. Révision du règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires communautaires et de la restauration.

V – Politique de la Ville

9. Approbation du contrat de ville 2024.2030 de Mont de Marsan Agglomération.

VI – Ressources Humaines

10. Mise à jour du tableau des effectifs.

11. Fixation des conditions de recrutement de l'emploi de Directeur du Pôle Attractivité et Rayonnement territorial (Iso-effectif).

VII – Finances

12. Débat d'orientations budgétaires 2024.

Questions diverses